

Alternance linguistique et postmodernité : le cas des jeunes francophones en contexte minoritaire

Simon Laflamme

Numéro 12, automne 2001

Jeunesse et société francophone minoritaire en mouvance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005149ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005149ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laflamme, S. (2001). Alternance linguistique et postmodernité : le cas des jeunes francophones en contexte minoritaire. *Francophonies d'Amérique*, (12), 105–112. <https://doi.org/10.7202/1005149ar>

ALTERNANCE LINGUISTIQUE ET POSTMODERNITÉ : LE CAS DES JEUNES FRANCOPHONES EN CONTEXTE MINORITAIRE

Simon Laflamme
Université Laurentienne

La situation des minorités francophones au Canada est plus complexe que ne le laissent entendre la logique assimilationniste ou l'approche centrée sur la démographie : c'est ce que nous voulons démontrer ici. Nous mettrons d'abord en lumière les faiblesses de ces formes de théorisation en prenant comme exemples les travaux de Roger Bernard. Nous soulignerons ensuite à quel point il importe de se donner accès à des modélisations dialectiques aptes à manipuler plusieurs variables et nous rappellerons certaines observations qui ont été rendues possibles par le recours à ces modélisations. Enfin, nous avancerons l'hypothèse que le cas des minorités francophones au Canada devrait être compris en fonction d'une double tendance de la société postmoderne : celle qui donne lieu à l'homogénéisation des populations et celle qui fait apparaître des mouvements de différenciation. Au fil de l'exposé, nous tenterons de voir comment ces considérations affectent la situation des jeunes.

Le paradigme de l'assimilation

Les minorités francophones au Canada constituent un objet d'études important. Dans leur ouvrage qui portait presque exclusivement sur la période de 1980 à 1990, Cardinal, Lapointe et Thériault recensaient déjà environ 700 titres¹. La plupart des écrits sur la francophonie canadienne sont des affirmations de principes sur l'identité, la fierté, les obligations des gouvernements, les droits des collectivités, la quête d'autonomie et, en ce sens, ils témoignent de l'animation et de la vigueur des communautés. Mais, outre ces réflexions et ces plaidoyers d'ordre politique ou moral, on trouve aussi des analyses, fondées sur des données. Or, si l'on devait résumer à grands traits l'ensemble de ces analyses, qu'est-ce qui s'en dégagerait ? Sans égard pour les particularités de bon nombre d'entre elles, très souvent profondes, riches de détails, on y verrait essentiellement des variations sur le thème de l'assimilation. Le terme variation, ici, est aussi important que celui d'assimilation. Il souligne le fait que les études de la dynamique inégalitaire entre francophones et anglophones prennent différentes formes et portent sur différents objets. Mais il reste que la musique de fond est celle de l'assimilation.

Au plan démographique, la plupart des recherches, s'accordant en cela à de puissants ténors, font état de tendance à la diminution. Au plan linguistique, les spécialistes les plus optimistes chantent la différenciation. Et les jeunes ? Ils surgissent dans ces cadres analytiques, comme nombre de plus en plus petit, comme manifestation d'un glissement pluriforme vers l'anglais, comme le lieu le plus aigu du mouvement anglicisant.

Le chantre de l'assimilation de la francophonie hors Québec est très certainement Roger Bernard, bien qu'il se soit souvent laissé inspirer par des voix bien comparables à la sienne – celle de Charles Castonguay en particulier. Le concert est inlassablement monté de la même manière. Une variable revient toujours : celle du type de ménage, dont les éléments sont l'exogamie et l'endogamie, l'assimilation ayant souvent pour point de départ l'exogamie. Un principe revient toujours également : celui de la détermination en extériorité. L'évocation de ce principe fonctionnaliste permet à Bernard d'affirmer que le devenir social n'est pas l'affaire de la volonté des acteurs et elle fait en sorte que la presque totalité de ses analyses repose sur des données de recensement, l'extériorité, chez lui, étant souvent confondue avec le rapport numérique entre anglophones et francophones, c'est-à-dire avec une dimension démographique. Enfin, c'est une attitude qui revient toujours : on en retrouve l'expression dans plusieurs titres où l'on voit le sociologue se métamorphoser en prophète de malheur : *Le choc des nombres*², *Un avenir incertain*³, *Le déclin d'une culture*⁴, *Le Canada français : entre mythe et utopie*⁵.

Il n'y a rien dans tout cela qui se veuille en soi répréhensible. L'attitude désespérée n'affecte pas les données que manipule Bernard, bien qu'elle donne une couleur à l'interprétation qu'il en fait. On pourrait même voir dans le pessimisme affiché une intention de fouetter le francophone pour qu'il réagisse contre la tendance à l'assimilation; mais il ne faudrait pas craindre alors les contradictions, car on sait que le fonctionnalisme interdit à Bernard de concevoir le développement à partir de la volonté des acteurs. Il est vrai toutefois que, si fonctionnaliste qu'il ait été, Bernard lui-même ne s'est pas soustrait au militantisme, comme en témoignent ses récriminations contre le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) ou son affidavit *À la défense de Montfort*⁶. Le problème du fonctionnalisme, ce n'est pas ce qu'il découvre, c'est ce qu'il occulte : au plan analytique, l'approche empêche en effet d'étudier les acteurs en tant que producteurs de la société qui les produit. Et ce problème est d'autant plus grave que les variables manipulées sont peu nombreuses. À ne pas s'inscrire dans une approche dialectique, où l'action sociale est aussi déterminante du social que le social est déterminant de l'action, et à trop insister sur l'exogamie, Bernard a laissé échapper une grande partie de la complexité de la situation des francophonies hors Québec. Certes, la démographie est déterminante, certes la démographie oblige à constater une tendance assimilatrice – dont on peut trouver maintes manifestations dans les

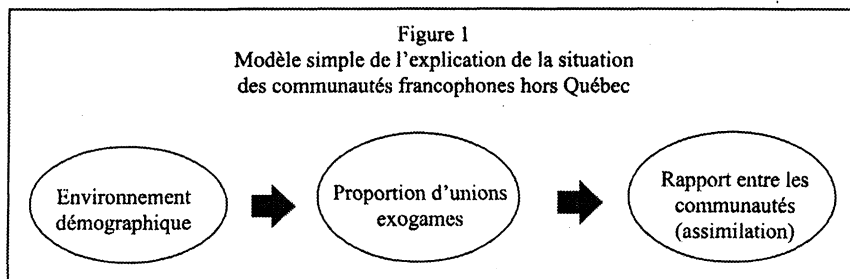
comportements des jeunes, ainsi que le fait Bernard lui-même dans *Un avenir incertain* –, certes l'exogamie ne favorise pas le développement de la francophonie. Mais à trop chanter ces refrains, on finit par croire qu'ils sont la totalité des harmonies. Je pense souvent au cynisme de mon collègue Gaëtan Gervais qui, Franco-Ontarien qu'il est, feint de s'étonner encore d'exister après avoir constamment entendu l'annonce de la disparition de son peuple. En fait, trop de choses échappent au démographisme des Roger Bernard pour qu'on puisse comprendre, par exemple, que les Franco-Ontariens disparaissent sans disparaître, que l'exogamie est déterminante sans l'être. Il lui manque tout ce qui fait que les sociétés s'autoproduisent par la dialectique des structures et des actions, tout ce qui fait que cette dynamique ne peut se réduire à l'état matrimonial des parents, tout ce qui fait que, dans la postmodernité, le français participe de la concurrence des cultures des médias de masse. On trouve parfois, chez lui, des allusions à ces notions, mais celles-ci cautionnent beaucoup plus son militantisme – comme on le voit dans l'épilogue de *De Québécois à Ontariens*⁷ – qu'elles ne guident les analyses.

Bien sûr, le paradigme de l'assimilation est essentiel à l'examen des francophonies hors Québec; mais cet examen ne peut se résumer à un simple repérage des tendances démographiques.

Pour une analyse complexe

Le modèle des Roger Bernard est simple : plus la proportion de francophones est faible, plus il y a d'unions exogames et plus il y a assimilation. On a affaire, dit-il, à une « tendance lourde ». On notera que son explication se fait synchronique et diachronique à la fois, c'est-à-dire qu'il étire son fonctionnalisme en analyse historique, de sorte qu'il n'est plus tout à fait en mesure de comprendre l'interaction entre les éléments constitutifs du social. Certes diachronie et synchronie peuvent se compléter, mais elles ne peuvent pas agir sur un même plan. En tout cas, l'approche historicisante n'est pas le propre du fonctionnalisme duquel le sociologue se revendique. On notera également que ce modèle ne parle pas des institutions, ne parle pas d'éducation, des médias, des leaders... Tout cela, dans la logique de Roger Bernard, n'est qu'un effet du nombre. Comme si le nombre des individus pouvait déterminer la fréquence et l'apport des institutions indépendamment

Figure 1
Modèle simple de l'explication de la situation
des communautés francophones hors Québec



des niveaux de richesse des nations, des formes démocratiques, indépendamment des contextes géopolitiques !

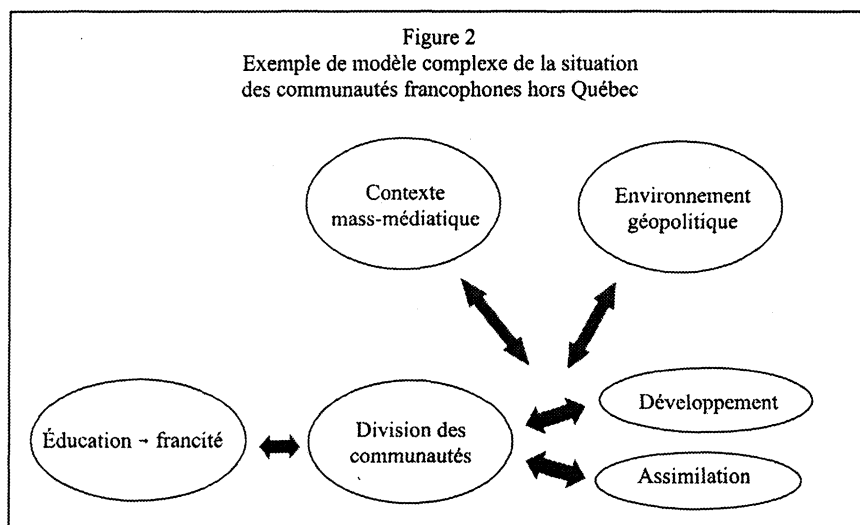
Nos travaux ont bien fait valoir l'importance de l'éducation. Ils ont bien montré aussi qu'il ne suffit pas que les objets francophones soient accessibles pour qu'on s'y expose ou qu'ils soient difficilement accessibles pour qu'on ne s'y expose pas; qu'il n'est que partiellement vrai que plus le nombre de francophones est important, plus la francophonie en profite; que les manifestations linguistiques des francophones ressemblent souvent à celles des anglophones : toutes des thèses qui ne peuvent être comprises dans une logique purement fonctionnaliste, ni dans une logique qui commande simplement l'observation de l'assimilation, toutes des thèses qui supposent qu'on prenne en considération les dynamiques des collectivités dans le contexte des sociétés postindustrielles, informationnelles.

En fait, nos analyses, qui portent sur des données originales, offrent des modèles plus complexes. Car si l'explication doit être économe au plan conceptuel, elle ne doit pas pour autant se couper de l'ensemble des phénomènes observables pertinents. Un modèle théorique doit simplifier la complexité; il ne doit pas l'altérer. Et un modèle n'est jamais qu'une possibilité de la construction analytique de la réalité observée, ce qui signifie qu'il pourrait y avoir d'autres modélisations, à partir, par exemple, d'autres catégories analytiques, d'autres variables. Cette modélisation que nous osons aujourd'hui révéler sans l'ombre d'un doute le caractère trop réducteur de la logique démographiste, qui donne trop souvent le ton au paradigme assimilationniste.

Si l'on réunit en une systémique certaines des études que nous avons menées au cours des dernières années⁸, on constate des interactions d'éléments et des tendances contradictoires.

L'une de nos observations les plus importantes est celle de la corrélation positive entre l'éducation et le niveau de francité : plus le francophone est instruit, plus il revendique sa francité. Or, les personnes instruites, dans la postmodernité, sont celles qui sont en position de force, ce sont celles qui sont largement responsables du développement des communautés. Mais la population francophone est sous-instruite, pour des raisons historiques largement attribuables à l'environnement géopolitique. Le francophone sous-instruit, lui, ne se veut pas très francophile, et c'est d'autant plus vrai qu'il est jeune. On a donc affaire à une population fortement divisée où s'affrontent, de façon schématique, des sous-instruits tournés vers l'anglais et des plus instruits tournés vers le français. Si la situation est ainsi possible, c'est parce que le contexte médiatique donne immédiatement à voir une culture anglo-saxonne qui favorise l'anglicité, mais c'est aussi parce que la francité occupe un espace réel dans le champ médiatique, champ dans lequel, par la médiation de l'éducation, la personne tend à s'insérer. Plus les messages d'une culture donnée sont importants dans l'ensemble mass-médiatique, moins il est probable que ses destinataires se dissolvent dans l'univers culturel postmoderne; on a cependant affaire ici à une condition nécessaire mais non suffisante.

Cette antinomie qui repose sur l'instruction est aussi rendue possible par l'effet de la situation géopolitique dans laquelle on observe autant de discrimination fondée sur le statut des collectivités que de moyens pour atténuer cette discrimination. Mais il faut bien voir qu'on n'a pas affaire ici à une simple détermination du contexte médiatique ou de l'environnement géopolitique, comme à un phénomène extérieur. L'instruction fait en sorte qu'il se crée des institutions qui favorisent la francité et qui, partant, agissent sur la culture mass-médiatique autant que sur le cadre politique. C'est dans cet ensemble paradoxal et plurivoque que s'expliquent la disparition et la non-disparition de la francophonie hors Québec.



Vers l'alternance

En dehors d'une modélisation qui, au minimum, se donne accès aux flux de la postmodernité, il n'est pas possible d'interpréter cette autre observation que nous avons faite où l'on voit que les modes d'expression, indépendamment de la langue, tendent à se ressembler : francophones et anglophones, en effet, prennent position de la même manière dans les sémantiques sociales et sont, les uns comme les autres, aussi peu aptes à construire des positions articulées logiquement. Tous les deux, en effet, *prennent* littéralement des positions qui sont offertes dans le champ discursif, un champ qui, sur la plupart des thèmes, est le même pour les deux : l'avortement, le libre-échange, l'organisation familiale, les vedettes du sport, et ainsi de suite. Or, ce fusionnement n'a que peu à voir avec une assimilation; on voit bien plus les deux collectivités se transformer en fonction des impératifs du discours médiatique que les francophones se dissoudre dans le monde anglophone.

De même, dans une modélisation de type démographiste, on ne peut expliquer le phénomène de l'alternance linguistique que nous avons remarqué en examinant les usages médiatiques de francophones de l'Ontario. Nos analyses ont démontré qu'on ne peut pas dire que plus le francophone consomme des médias anglophones, moins il consomme de médias francophones. La réalité est beaucoup plus complexe. L'exemple de la lecture est ici éloquent. D'abord, on note que, chez les Franco-Ontariens comme chez les autres populations, l'éducation est déterminante dans la probabilité de lecture. Ensuite, on constate que plus un Franco-Ontarien lit de façon générale, plus il lit en français, bien que la fréquence de la lecture en français tende à être inférieure à la lecture en général; on peut affirmer que plus le Franco-Ontarien lit en anglais, plus il lit aussi en français. Il s'agit ici d'une observation importante qui montre que la francité ontarienne peut se vivre largement sur le mode de l'alternance, et non de l'assimilation. Nos analyses montrent encore que ce schème vaut autant pour la région du Nord-Est de l'Ontario, où la lecture en français est difficilement accessible, que pour la région de l'Est, où il est relativement aisé de se procurer un imprimé en français. Encore une fois, on est bien loin ici des phénomènes qui se prêtent à l'interprétation démographiste.

Modèle typique de l'alternance, mais variation selon de nombreux facteurs

Le modèle de l'alternance est largement répandu, mais il varie selon plusieurs facteurs. Ce n'est pas parce qu'il est commun qu'il est invariable.

L'effet de l'instruction se manifeste toujours, et pour l'usage de tous les médias. La région est aussi déterminante. On peut se procurer assez facilement des médias imprimés sur le *net*, mais on n'écoute qu'exceptionnellement la radio sur le Web, de sorte que si l'ensemble des chaînes radiophoniques d'un milieu donné ne fournit pas les messages auxquels les usagers recourent normalement, les auditeurs francophones se tourneront plus fréquemment vers les stations anglaises. On a affaire ici à la double tendance des consommateurs contemporains des médias : d'une part, il est important pour eux de s'exposer aux contenus généraux : les grandes thèses sur le commerce, les nouvelles nationales et internationales, les artistes de grande renommée, ce pourquoi, par exemple, ils lisent les grands quotidiens ou se branchent sur les grands réseaux; d'autre part, ils s'intéressent à leur milieu ou aiment s'informer sur le monde à partir des préoccupations de leur communauté régionale ou culturelle, ce pour quoi ils lisent les journaux locaux ou écoutent les médias communautaires. L'âge aussi a une grande influence. L'adolescence, nous l'avons souvent expliqué, est le moment du grand refus de la francité pour le francophone. C'est là, entre autres, que l'exposition aux contenus francophones est la plus faible. Après, s'il n'y a pas eu décrochage ou, mieux encore, s'il y a eu quelque formation universitaire, il y aura un appel du français, voire une contribution à la production de contenus médiatiques francophones.

Hypothèses

La jeunesse est la période où se vivent de la façon la plus aiguë les tensions qui traversent une communauté. Les jeunes des minorités francophones au Canada ne peuvent évidemment pas se soustraire au conflit que représente la coexistence de deux cultures dans leur milieu, surtout quand ces cultures occupent un espace important dans l'ensemble institutionnel et médiatique. Mais on a précisément affaire ici à une tension et non pas simplement à un effet démographique qui, par exemple, serait d'autant moins intense que la proportion de francophones serait grande. Cette tension peut se reproduire comme telle – et donc donner lieu aussi bien à des formes de développement que de non-développement de la francophonie – parce qu'elle comporte des conditions de possibilités. Ainsi, si les jeunes des minorités francophones hors Québec sont ceux qui sont les plus pénétrés par la double influence de l'anglais et du français, il sont aussi ceux qui sont les plus sensibles à ses conditions de possibilités, ce qui les inscrit par principe dans le possible, c'est-à-dire dans un avenir incertain, pour reprendre le cantique de Roger Bernard, mais aussi dans un avenir qui est constamment en voie de définition. Il faut voir dans cette assertion le fait que si la possibilité n'est pas certitude, elle est tout de même probabilité. Cette observation nous conduit à soulever l'hypothèse que la francophonie minoritaire au Canada représente l'un des objets privilégiés pour examiner le fait postmoderne, qui est trop souvent mal compris parce qu'il est trop communément décrit à l'intérieur des thèses qui, ou bien issues de la sociologie de la communication de masse, annoncent l'homogénéité des civilisations et la disparition des particularismes, ou bien issues de la philosophie postmoderne, prédisent l'accentuation des particularismes. La plupart des théoriciens négligent de réunir dans un même chœur ces voix apparemment discordantes qui, en réalité, dépeignent deux aspects d'un même univers. Les jeunes francophones, à l'extérieur du Québec, à travers leur appel du français et de l'anglais, appel qui est rendu possible parce qu'il est éprouvé au sein d'une société qui présente toutes les caractéristiques des sociétés postmodernes, réalisent au quotidien cette dualité de la postmodernité qui se veut aussi bien une tendance à la différenciation qu'une inclination à l'homogénéisation. Et c'est à l'analyse de ce phénomène que, selon nous, la sociologie de la francophonie minoritaire au Canada doit se consacrer, non seulement pour mieux comprendre ce phénomène en lui-même, mais aussi pour accorder entre elles les thèses sur la société contemporaine. En faisant porter une telle analyse sur les jeunes du Canada français, on sera à même de comprendre comment, dans un milieu où les contraintes sont les plus importantes, et à un moment de la vie où les acteurs sociaux sont les mieux pénétrés des tendances socio-culturelles de la société à laquelle ils appartiennent, se réalise de diverses façons l'être social.

Conclusion

On n'est pas nécessairement en train de composer un requiem en l'honneur des enfants auxquels on donnera naissance par le simple fait qu'on soit jeune, francophone et minoritaire au Canada. Plusieurs courants des sciences sociales devraient, à cet égard, commencer à se demander comment il se fait qu'il leur est si impérieux de condamner continûment le Canada français et les jeunes qui en sont le devenir, et cela souvent au mépris d'informations qui contredisent cet interminable refrain. Pour le moins, les analyses font état d'une situation complexe qui échappe à l'approche assimilationniste et au démographisme. Et il importe sans doute de comprendre cette complexité à partir de modèles qui s'ouvrent aux diverses dialectiques qui caractérisent les faits sociaux et qui peuvent accueillir des catégories analytiques relativement nombreuses ou aptes à une certaine généralisation; en outre, il semble que cette modélisation doit pouvoir prendre en considération aussi bien la diversification du social que son homogénéisation.

NOTES

1. Linda Cardinal, Jean Lapointe, J.-Yvon Thériault, *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec, 1980-1990*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, 1994. La bibliographie comporte quelques titres sur la période antérieure à 1980.

2. Roger Bernard, *Le choc des nombres : dossier statistique sur la francophonie canadienne, 1951-1986*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, « Vision d'avenir », Livre II, 1990.

3. Roger Bernard, *Un avenir incertain : comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa,

Fédération des jeunes Canadiens français, « Vision d'avenir », Livre III, 1991.

4. Roger Bernard, *Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec, 1980-1989*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, « Vision d'avenir », Livre I, 1990.

5. Roger Bernard, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa/Hearst, Le Nordir, 1998.

6. Roger Bernard, *À la défense de Montfort*, Ottawa, Le Nordir, 2000.

7. Roger Bernard, *De Québécois à Ontariois*, Ottawa/Hearst, Le Nordir, 1988, 1996.

8. Voir, entre autres : Simon Laflamme et Donald Dennie (avec la collaboration d'Yvon Gauthier), *L'ambition démesurée. Enquête sur les aspirations et les représentations des étudiants et des étudiantes francophones du Nord-Est de l'Ontario*, Sudbury, Prise de parole/Institut franco-ontarien, 1990; Simon Laflamme et Ali Reguigui, *Deux groupes linguistiques, une communication de masse*, Montréal et Paris, L'Harmattan, 1997; Simon Laflamme et Christiane Bernier, *Vivre dans l'alternance linguistique. Médias, langue et littérature en Ontario français*, Sudbury, Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation (FORA), 1998.